

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 83 – Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques

Procès-verbal de la séance du 23 mars 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 1128-20100324

QUÉBEC

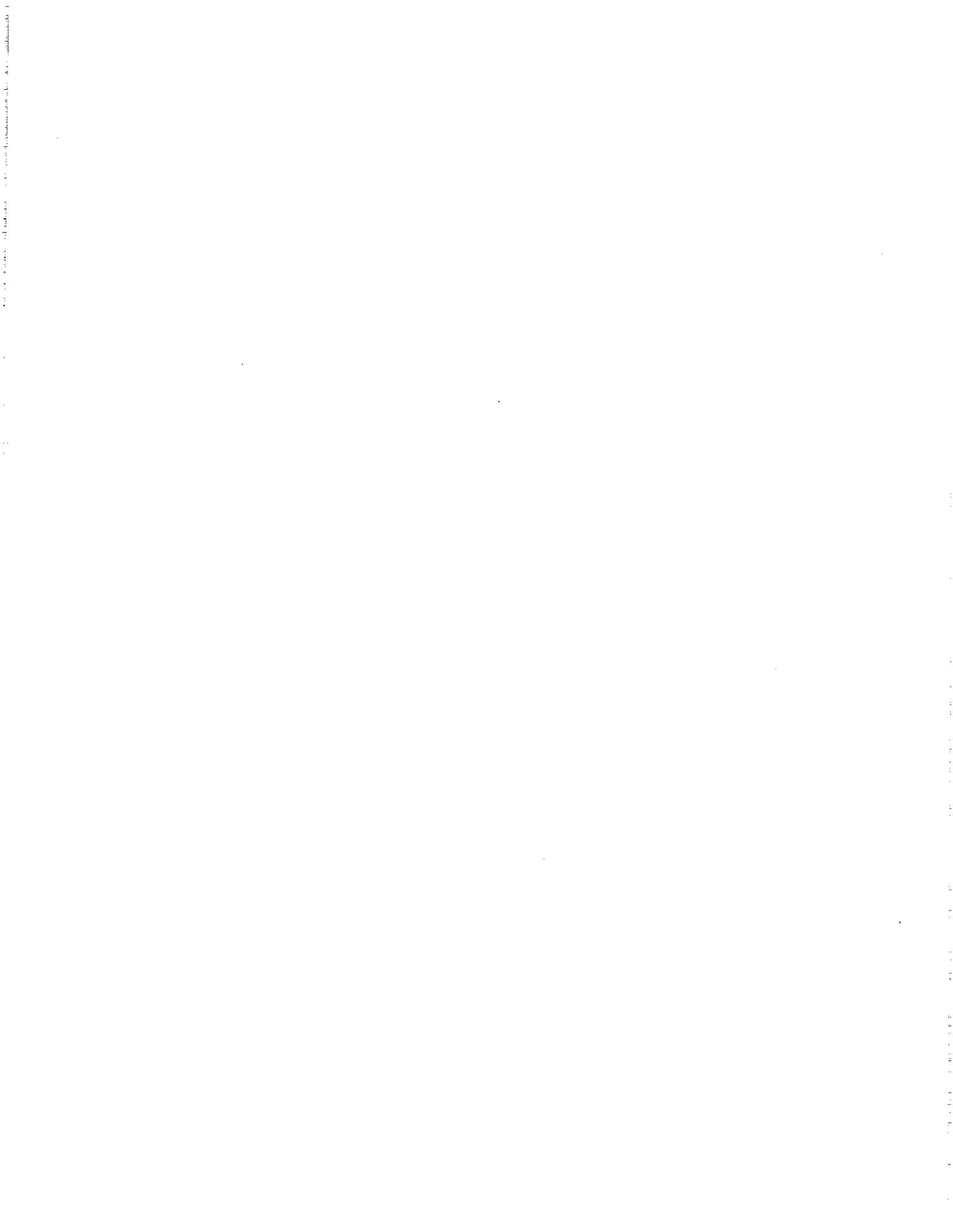
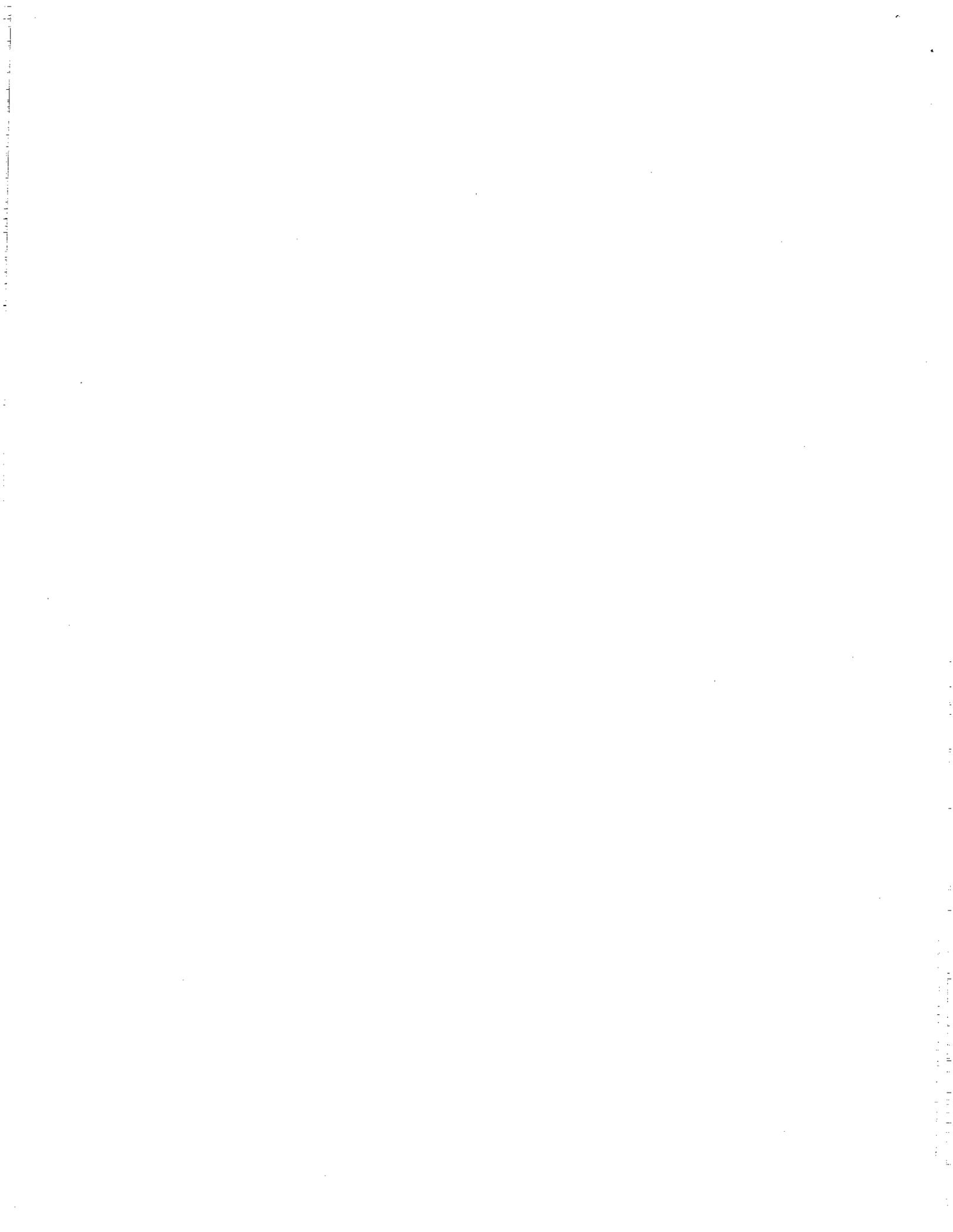


TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 23 MARS 2010	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
Barreau du Québec	2
Association québécoise Plaidoyer-Victimes.....	2
Association québécoise des avocats et avocates de la défense	3
Association des avocats et avocates de province.....	3
Commission des services juridiques	3
REMARQUES FINALES	3

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- IV. Liste des documents déposés



Séance du mardi 23 mars 2010

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 83 --
Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques
(Ordre de l'Assemblée le 9 mars 2010)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Ouimet (Marquette)

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Vallée (Gatineau)

M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Barreau du Québec :

M^e Pierre Chagnon, bâtonnier

M^e Marc Sauvé, directeur, Service de recherche et de législation

M^e Lucie Joncas

Association québécoise Plaidoyer-Victimes :

M^{me} Arlène Gaudreault, présidente

Association québécoise des avocats et avocates de la défense :

M^e Régnald Beaudry, président sortant

Association des avocats et avocates de province :

M^e Pierre Lévesque, président

M^e Maria D'Onofrio, membre du conseil d'administration

Commission des services juridiques :

M^e Denis Roy, président

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et M^{me} Hivon (Joliette) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Barreau du Québec

À 10 h 18, la Commission entend l'exposé du Barreau du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Avec la permission de M. le président, M. St-Arnaud (Chambly) dépose le document coté CI-49 (annexe IV).

Association québécoise Plaidoyer-Victimes

À 11 h 06, la Commission entend l'exposé de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes.

S'ensuit un échange entre la Commission et la représentante de l'organisme.

À 11 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 38, la Commission reprend ses travaux.

Association québécoise des avocats et avocates de la défense

À 15 h 40, la Commission entend l'exposé de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 16 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association des avocats et avocates de province

À 16 h 43, la Commission entend l'exposé de l'Association des avocats et avocates de province.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Commission des services juridiques

À 17 h 21, la Commission entend l'exposé de la Commission des services juridiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 18 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

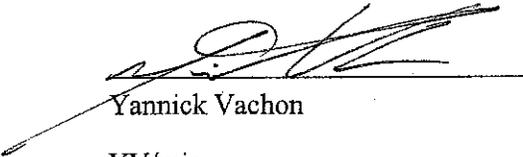
REMARQUES FINALES

M^{me} Hivon (Joliette) et M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) font des remarques finales.

Avec le consentement de la Commission, M. St-Arnaud fait des remarques finales.

À 18 h 15, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

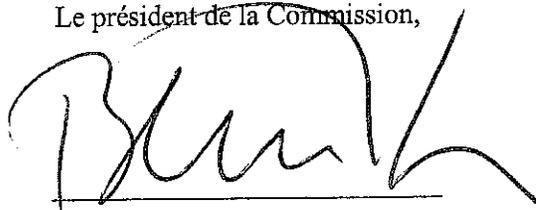
Le secrétaire de la Commission,


Yannick Vachon

YV/mjg

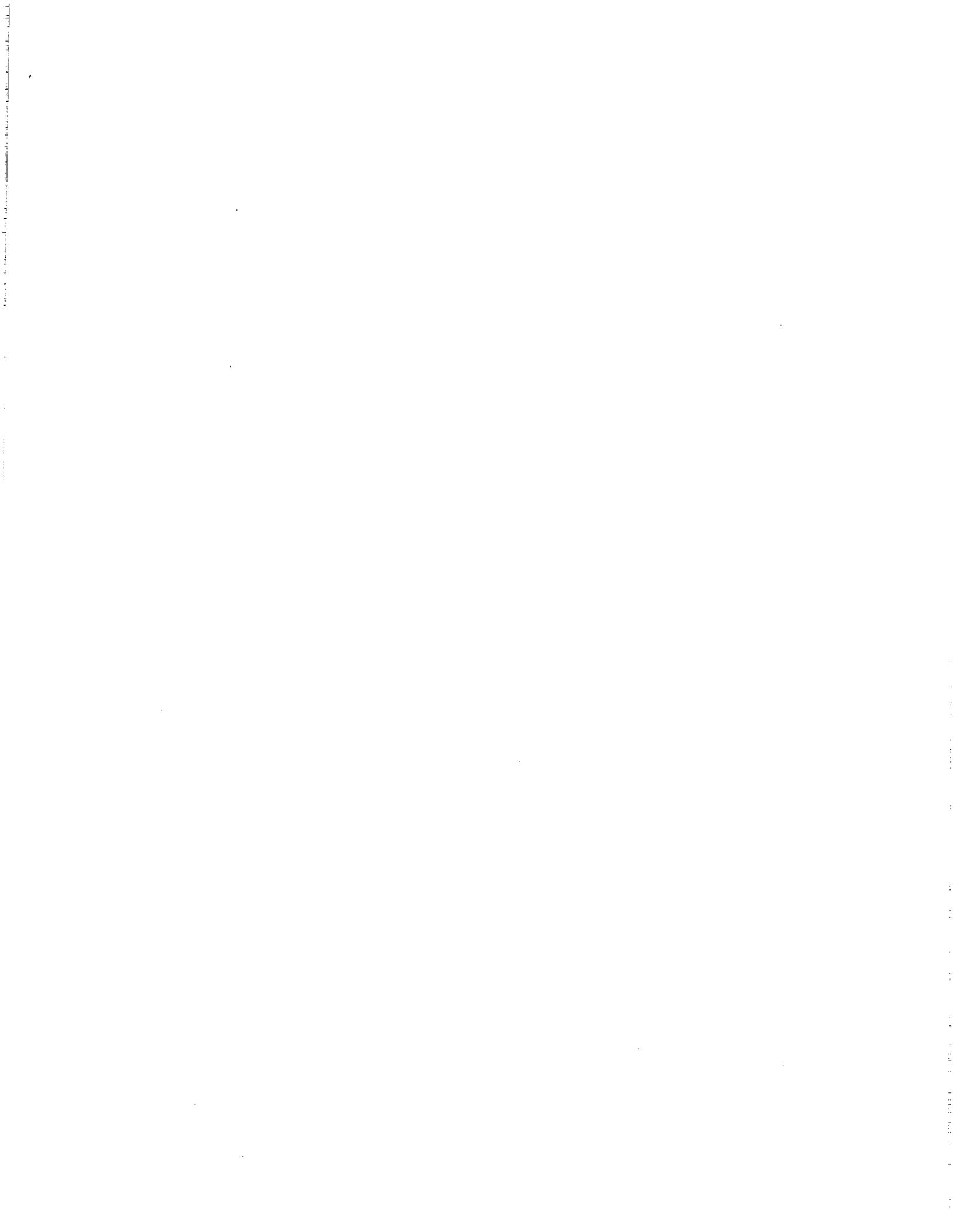
Québec, le 23 mars 2010

Le président de la Commission,


Bernard Drainville

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 83,
Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques

Le mardi 23 mars 2010

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

10 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 15 BARREAU DU QUÉBEC

Représenté par : M^e Pierre Chagnon, bâtonnier du Québec
 M^e Gilles Ouimet, vice-président
 M^e Marc Sauvé, directeur du service de recherche
 et de législation

11 h 15 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES

Représentée par : M^{me} Arlène Gaudreault, présidente

12 h 15 *Suspension*

Après les affaires
courantes, vers

15 h 00

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AVOCATS ET AVOCATES DE LA DÉFENSE

Représentée par : M^e Rénald Beaudry, président sortant

16 h 00

ASSOCIATION DES AVOCATS ET AVOCATES DE PROVINCE

Représentée par : M^e Pierre Lévesque, président
M^e Maria D'Onofrio, membre du conseil d'administration
M^e Myriam Lachance, bâtonnière de St-François

17 h 00

COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES

Représentée par : M^e Denis Roy, président
M^e Odette Legendre, directrice, Service de l'approbation
des honoraires de la pratique privée
M^e Yves B. Carrière, secrétaire
M^e Jean Desjardins, avocat-criminaliste

18 h 00

REMARQUES FINALES

18 h 15

Ajournement

YV/mjg

Québec, le 19 mars 2010 (14 h)

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus



Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des avocats et avocates de province	
Association québécoise des avocats et avocates de la défense	006M
Association québécoise Plaidoyer-Victimes	004M
Barreau du Québec	002M
Commission des services juridiques	

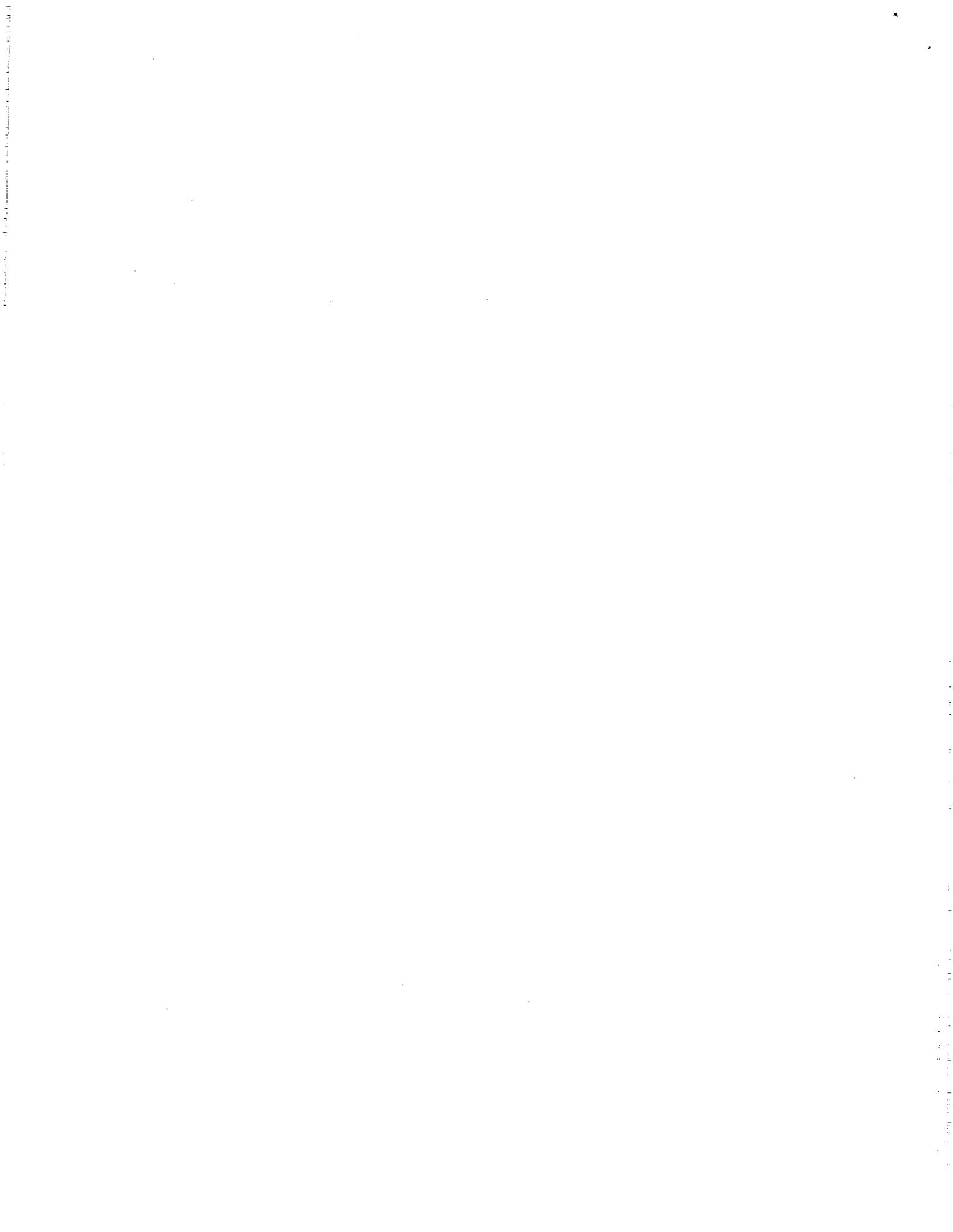


ANNEXE III

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Curateur public du Québec	003M
Ligue des droits et libertés	005M
Protecteur du citoyen	001M



ANNEXE IV

Liste des documents déposés



Liste des documents déposés

Legal Services Society. *Criminal Tariff Quick Reference – Frequently billed items.* CI-49
Non daté. 3 p. Déposé le 23 mars 2010.

